

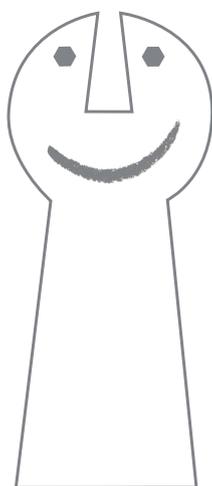


TITRE PROFESSIONNEL AGENT DE MAINTENANCE DES BÂTIMENTS

FORMATION QUALIFIANTE NIVEAU 3

A PARTIR DE 835H [FORMATION TECHNIQUE ET STAGES EN ENTREPRISE]

CODE RNCP 35510



Les clés de l'Atelier Organisme de Formation Professionnelle

MÉTIERS DU BÂTIMENT 2ND ŒUVRE

■ MENUISIER POSEUR ■ PEINTRE ■ SOLIER MOQUETTISTE ■ AGENT MULTISERVICES
■ FAÇADIER ■ PLOMBIER CHAUFFAGISTE ■ ÉLECTRICIEN ■ ÉTANCHEUR ■ PLAQUISTE

MÉTIERS DE LA FORMATION

■ FORMATEUR PROFESSIONNEL D'ADULTES

PRÉSENTATION

L'agent-e de maintenance des bâtiments réalise la maintenance courante multi techniques à l'intérieur des bâtiments. Elle-il intervient en site occupé dans des établissements recevant du public (ERP) et cela nécessite de sa part un «réflexe prévention» permanent en ce qui concerne la protection des personnes pendant et après son intervention.

L'OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation certifiante de niveau 3 de 835h minimum vous prépare aux trois certificats de compétences professionnelles du Titre Professionnel Agent de Maintenance des Bâtiments.

PRÉREQUIS

Lire, écrire, compter.

Utiliser des outils numériques.

Une remise à niveau (RAN) peut être proposée pour atteindre ces prérequis.

LES MODALITÉS D'ACCÈS ET DE LA FORMATION

Test de positionnement et entretien individuel à l'entrée en formation (2 à 4 rentrées par an).

La formation est dispensée en majorité en atelier équipé et en salle.

Deux périodes de stage en entreprise sont prévues afin de confronter les compétences développées en formation à la réalité du terrain du monde professionnel.

LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment.

Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment.

Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment.

LES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie de la découverte basée sur l'expérimentation : cas à traiter, mise en situation.

Alternance de travaux pratiques et apports théoriques.



LE PROGRAMME DE LA FORMATION

1 | CERTIFICATS DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

| ASSURER LA MAINTENANCE COURANTE DES AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS D'UN BÂTIMENT

Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment.

Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment.

Effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment.

Effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment.

| ASSURER LA MAINTENANCE COURANTE DE L'INSTALLATION ET DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES D'UN BÂTIMENT

Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment.

Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment.

Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment.

| ASSURER LA MAINTENANCE COURANTE DE L'INSTALLATION ET DES ÉQUIPEMENTS THERMIQUES ET SANITAIRES D'UN BÂTIMENT

Effectuer la maintenance améliorative courante d'une l'installation sanitaire d'un bâtiment.

Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment.

Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment.

2 | COMPÉTENCES TRANSVERSALES

[items évalués en session d'examen]

Communiquer, organiser ses actions, respecter des règles et des procédures, mobiliser les environnements numériques.



LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

Tout au long de la formation, plusieurs évaluations sont prévues :

- | À l'entrée en formation, un test de positionnement et un entretien individuel sont organisés afin de valider le projet professionnel.
- | Des évaluations en cours de formation : afin de voir la progression de l'acquisition des compétences.
- | Des évaluations de stage.
- | La présentation à l'examen au titre professionnel d'AMB et à l'habilitation électrique BS.
- | À l'issue de la formation, une attestation de suivi est délivrée.

CERTIFICATION

- | Titre professionnel inscrit au RNCP de niveau 3 selon la nouvelle nomenclature.
- | Mise en situation professionnelle, entretien technique et final avec un jury composé de deux professionnels.
- | Équivalences : aucune.

SUITES DE PARCOURS

- | Collectivités territoriales
- | Services techniques des communes
- | Services techniques des centres de loisirs, de vacances, campings, hôtellerie de plein air
- | Services techniques et de maintenances de structures publiques ou privées
- | Sociétés de service d'aide à domicile

FINANCEMENT

- | CPF [code 332275]
- | CPF de transition [ex CIF]
- | Plan de Développement des Compétences
- | Pôle Emploi
- | Financement personnel [tout ou partie]

TARIF

À partir de 9 240 €, selon plan individuel de formation (tarif à titre indicatif, prise en charge partielle ou totale possible), nous consulter pour de plus amples informations.

LIEU DE LA FORMATION

43 chemin du Pras - 69 350 La Mulatière ou 10A Avenue du 11 Novembre 1918 - 69 200 Vénissieux

- | Atelier outillé adapté au métier préparé
- | Salle de formation équipée d'outils numériques
- | Espace de restauration sur place : coin cuisine équipée pour prendre son repas sur place

ACCESSIBILITÉ PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

